

QUARTIER DE REYNIÈS

DEMANDE DE LAISSEZ-PASSER VÉHICULE 2023/2024

Cadre réservé Service général :

Initiale (1^{ère} demande)

Renouvellement

Numéro de badge :

Numéro de carte CDV :

Accès quartier (cadres, civils défense, CC1 et BC1)

Validité assurances

véhicule 1 :

véhicule 2 :

Piéton (merci de marcher sur les trottoirs)

Cycliste (port du casque et signalisation la nuit)

Accès parking EVAT

DEMANDEUR Joindre à la demande la photocopie de l'attestation d'assurance en cours de validité

Grade/Civilité:

Nom :

Prénom:

Unité/Service:

Téléphone professionnel :

Téléphone portable :

VEHICULES Le nombre de laissez-passer est fixé à 2 véhicules légers MAXIMUM par ayant droit

Type de véhicule : Particulier Utilitaire ou camionnette Moto/scooter

Cochez la ou les case (s) correspondante (s)

1) Immatriculation : Marque : Modèle : Couleur :

2) Immatriculation : Marque : Modèle : Couleur :

Je déclare :

- M'engager à restituer le macaron au poste de sécurité:
 - En cas de changement de véhicule.
 - En cas de radiation ou départ définitif du quartier de Reyniès.
- Être informé que l'autorisation délivrée est temporaire et révoquant sans recours à tout moment, l'accès d'un véhicule personnel dans le quartier n'est pas un droit mais une tolérance.
- Reconnaître que l'autorité militaire décline toute responsabilité en tant que dépositaire, en cas de perte, vol ou détérioration de mon véhicule ou dommages causés par celui-ci.
- Faire mon affaire personnelle de tout litige susceptible de survenir avec les autres usagers à quelque titre que ce soit.
- Me conformer au règlement intérieur du quartier et accepter tous les contrôles du contenu de mon véhicule qui seraient décidés par le commandement à l'intérieur du quartier (de respecter notamment la limitation de vitesse "maximum 30km/h" et utiliser les places de stationnement prévues à cet effet.)
- Être informé que les passagers doivent présenter une pièce d'identité.
- Etre informé que le laissez-passer ou macaron ne dispense pas le conducteur du contrôle de son identité.
- Etre informé que le laissez-passer est individuel et **ne doit pas être prêté à un tiers**
- Etre informé que les enfants en dessous de 13 ans ne sont pas autorisés à venir seul dans le quartier.
- Etre informé que les enfants en dessous de 10 ans en vélo même accompagnés d'un adulte ne sont pas autorisés à circuler à l'intérieur du quartier
- Etre informé que toute infraction aux règles d'accès du quartier est passible d'une suppression du laissez-passer

je coche cette case car j'ai lu le plan d'accès au quartier de Reyniès

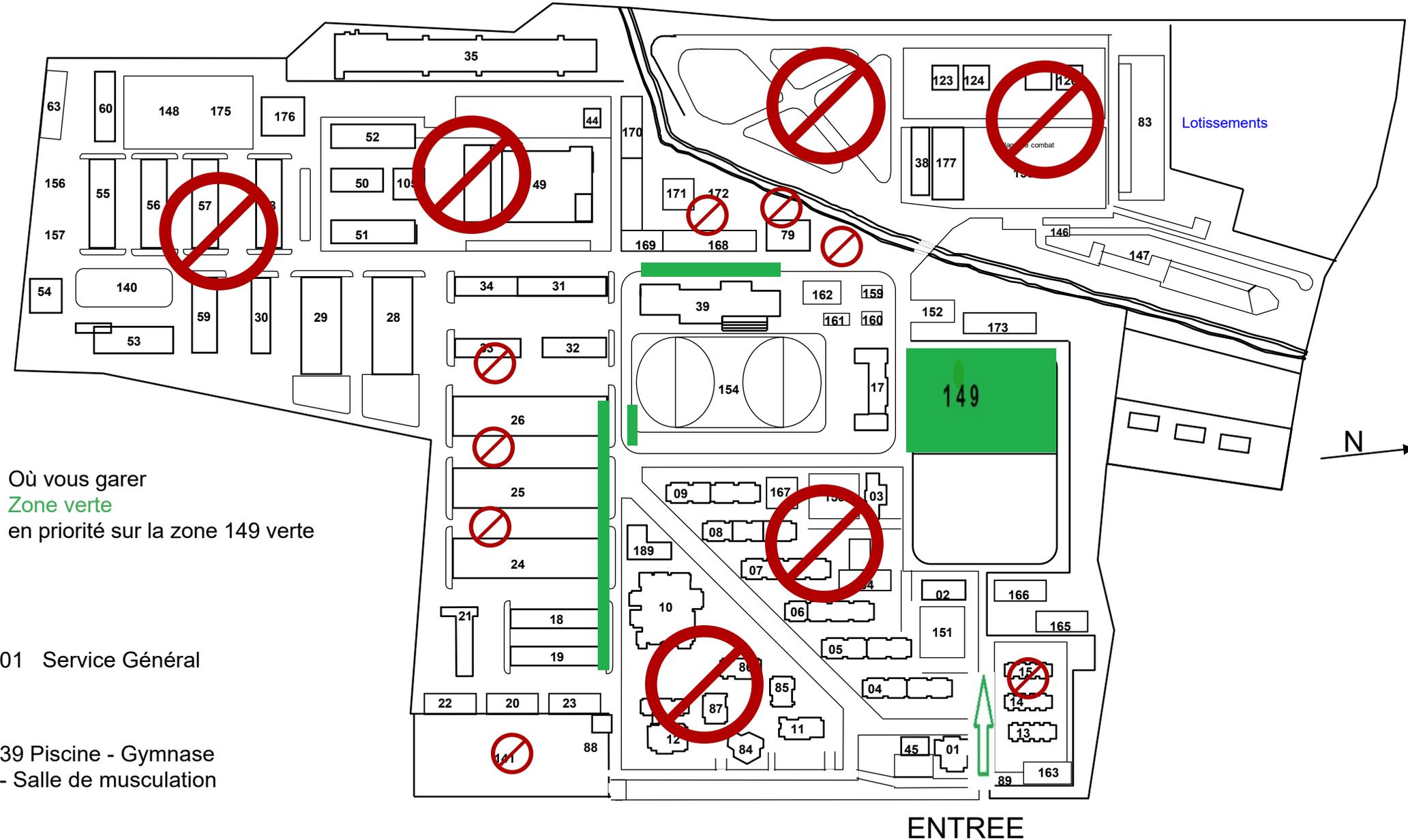
A VARCES le :

/ /

Signature de l'intéressé	Chef du service général
<input type="text"/>	<input type="text"/>

LE MACARON DOIT ÊTRE COLLER OBLIGATOIREMENT COTÉ CONDUCTEUR

PLAN DU QUARTIER DE REYNIÈS - VARCES / Où dois-je me garer ?



Où vous garer
Zone verte
en priorité sur la zone 149 verte

01 Service Général

39 Piscine - Gymnase
- Salle de musculation

79 Club de la
Défense de Varcès

Nous vous prions de bien vouloir respecter les 30 km/h, ainsi que le marquage au sol pour les places de parking.
ATTENTION vous êtes sur une base militaire avec des véhicules militaires qui n'ont pas une bonne visibilité, nous vous demandons d'être extrêmement vigilant. Merci